



Formulaire de demande d'admission au Temple
de la renommée de l'agriculture du Québec
2024.

Ce formulaire doit être complété selon le modèle suivant sans quoi le dossier de candidature sera rejeté.

Nom du candidat : _____

Proposeur : _____

Signature du proposeur : _____



Ce formulaire dûment rempli doit être transmis en format électronique à l'adresse suivante templeraq@gmail.com a/s de Mélysa Lemire ou transmis en 8 copies papier avant le 1^{er} mai de l'année en cours à l'adresse suivante :

Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe
a/s Comité de sélection du temple de la renommée de
l'agriculture du Québec
2670 avenue Beauparlant
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S4M8
819 816-8792
templeraq@gmail.com

RAPPEL IMPORTANT

Le formulaire doit obligatoirement être rempli selon le modèle suivant. Si le dossier de candidature diverge de ce dernier, il sera automatiquement rejeté.

1. Qualifications des candidats

Pour être admis au Temple de l'Agriculture du Québec, les candidats doivent :

- a) Avoir joué un rôle d'envergure régionale et/ou provinciale avec un impact de longue durée sur l'avancement d'un aspect de l'agriculture du Québec; une action sur les plans national et international avec un impact positif sur l'agriculture du Québec est considérée comme un atout supplémentaire;
- b) Être âgé de 60 ans le 1^{er} mai de l'année de dépôt de la candidature et avoir atteint un stade où l'on peut évaluer dans son ensemble l'impact de leur carrière sans qu'il y ait prévision d'ajouts ou de changements majeurs dans leur curriculum. Cette condition s'applique pas aux candidats décédés;
- c) Avoir été innovateur et créatif tout au long de leur carrière professionnelle;
- d) Avoir démontré une implication et un engagement communautaires et social valorisant l'agroalimentaire;
- e) Être reconnu par leur pairs pour leur probité, leur droiture et leur respectabilité

2. Formulaire d'admission

Le formulaire de demande d'admission a été conçu dans le but de guider les proposeurs dans leurs tâches de préparation d'un dossier et de faciliter le travail des membres du comité de sélection en leur permettant de comparer facilement les dossiers qu'ils ont étudiés.

Les dossiers des candidats devront être obligatoirement préparés avec soin en présentant :

- En utilisant l'ordre indiqué dans le formulaire de demande d'admission et qui peut être obtenu en s'adressant au secrétariat du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec;

- En présentant uniquement des faits vérifiables et situés dans le temps en inscrivant les années de réalisation avec précision.
- En présentant trois lettres de recommandation d'organismes;
- En présentant une photo du candidat;
- En présentant un curriculum vitae du candidat avec les années de début et de fin des implications;
- En présentant une lettre de présentation, signée par le proposeur, qui indiquera de façon succincte la ou les actions d'envergure provinciale avec impact positif sur l'agriculture du Québec qui font en sorte que le candidat devrait être considéré pour admission au Temple de la renommée;
- À moins qu'il agisse d'une candidature présentée à titre posthume, le candidat proposé devra être membre de la Corporation du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec. S'il ne l'est pas, une demande d'adhésion devra accompagner les autres documents requis pour la recevabilité de la candidature (formulaire disponible à la 5^e section, p.13 de ce document).

Tout d'abord, ils donnent un reflet du respect que voue le proposeur au candidat proposé. De plus, ils constituent le seul document sur lequel le comité de sélection va se baser pour prendre sa décision sur l'admission du candidat au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec. D'ailleurs, si la candidature est agréée, le texte qui décrit la carrière de la personne et qui est gardé dans le local permanent du Temple de l'agriculture du Québec sera rédigé en utilisant uniquement les renseignements fournis dans le dossier de la demande d'admission. Seuls les faits et les événements vérifiables seront retenus par les membres du comité de sélection pour l'évaluation des candidatures.

3. Comité de sélection

Le conseil d'administration du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec nomme le comité de sélection qui formé de certains directeurs ainsi que de personnes externes choisies parmi les personnes qui ont déjà été admises au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec. Ces dernières seront remplacées chaque année de façon à s'assurer que le jury de sélection ne soit jamais exactement le même d'une année à l'autre. Les membres du jury compléteront une grille critériée afin d'évaluer les candidatures. Le nombre d'admis par année au Temple étant limité, les dossiers non retenus n'indiquent pas nécessairement que

les candidats ne soient pas admissibles ni méritants. Les proposeurs sont invités à représenter les dossiers l'année suivante.

La composition du jury de sélection de même que les détails de ses délibérations sont tout à fait confidentiels et les membres de ce comité s'engagent à remettre au secrétariat du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec tous les dossiers qu'ils ont étudiés. Une copie sera gardée dans les dossiers du Temple pour une période de cinq ans.

Les formulaires de demande d'admission soumis au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec ne seront pas retournés aux individus ou organismes proposeurs, que la demande d'admission soit agréée ou non.

Les dossiers non retenus peuvent être soumis à nouveau dans les années subséquentes. Il est suggéré toutefois de les mettre à jour avant une nouvelle soumission.

4. Responsabilités du proposeur

- a) Être membre actif ou membre associé du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec;
- b) Recueillir la somme nécessaire pour défrayer le coût de 2500\$ de la présentation au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec si la candidature proposée est retenue. Ce coût comprend les frais de la photographie du candidat et du cadre, de même que les frais du banquet pour la famille immédiate du candidat retenu;
- c) S'assurer que le document de mise en candidature de la personne proposée soit dactylographié sur un formulaire de demande d'admission fourni par le Temple de la renommée de l'agriculture du Québec.
- d) Être présent ou représenté lors du banquet d'intronisation.

Tout formulaire doit être soumis à l'adresse mentionnée ci-dessous avant le 1^{er} mai de chaque année, le sceau de la poste ou du service de messagerie en fera foi.

Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe
a/s Comité de sélection du temple de la renommée de l'agriculture du Québec
2670 avenue Beuparlant
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S4M8
450 768-9923
templeraq@gmail.com

Section 1

Renseignements personnels du candidat

Nom du candidat : _____

Prénom du candidat : _____

Le candidat est membre du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec.

Oui

Non, ci-joint la demande d'adhésion comme membre individuel (25\$)

Date de naissance : _____ / _____ / _____

Lieu de naissance : _____

Le candidat est né à l'extérieur, date d'arrivée au Québec

_____ / _____ / _____

Le candidat est décédé.

Oui _____ / _____ / _____

Non

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Adresse courriel : _____

Nom du conjoint : _____

Prénom du conjoint : _____

Nombre d'enfants : _____

Temple
de la renommée
de l'agriculture
du QUÉBEC

HOMMAGE AUX ARTISANS DE LA TERRE

Nom du 1^{er} enfant : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom du 2e enfant : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom du 3e enfant : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom du 4e enfant : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom du 5e enfant : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Si plus d'espace est nécessaire, insérez ici les pages additionnelles.

Formation académique du candidat

Niveau	Établissement, Programme d'étude & diplômes obtenus	Ville, Province, Pays
Primaire		
Secondaire		
Collégial		
Universitaire		

Si plus d'espace est nécessaire, insérez ici les pages additionnelles.

Expérience de travail du début de la carrière jusqu'à aujourd'hui.
(Maximum 2 pages)



Temple
de la renommée
de l'agriculture
du QUÉBEC

Si plus d'espace est nécessaire, insérez ici les pages additionnelles.

Section 2

Vie professionnelle du candidat (Maximum 3 pages)

Indiquer en ordre d'importance les réalisations professionnelles qui ont permis au candidat d'apporter une importante contribution à l'agriculture québécoise.



Temple
de la renommée
de l'agriculture
du QUÉBEC

Si plus d'espace est nécessaire, insérez ici les pages additionnelles.

Leadership du candidat (Maximum 2 pages)

Décrire en ordre d'importance des plans ou des politiques qui ont été conçus par le candidat et qui ont été ou non mis à exécution par lui. Faire ressortir les éléments pour lesquels le candidat s'est démarqué par rapport à ses collègues.



Temple
de la renommée
de l'agriculture
du QUÉBEC

Si plus d'espace est nécessaire, insérez ici les pages additionnelles.

Section 3

Renseignements supplémentaires (Maximum 2 pages)

Décrire ci-après toutes autres activités pertinentes qui serviront à illustrer l'impact de la carrière du candidat sur l'agriculture québécoise.



Temple
de la renommée
de l'agriculture
du QUÉBEC

Si plus d'espace est nécessaire, insérez ici les pages additionnelles.

Section 4

Renseignements du proposeur

La personne, le groupe de personnes ou l'organisme qui propose un candidat doit être disposé à déboursier la somme de 2500\$ pour couvrir les frais de la photographie du candidat et du cadre, de même que les frais du banquet pour la famille immédiate du candidat retenu.

De plus, il est souhaité que le proposeur de doive d'encourager une bonne participation à la soirée du banquet pour soutenir l'intronisé en hommage au travail qu'il a effectué.

SEULS LES MEMBRES DE LA CORPORATION ONT LE PRIVILÈGE DE SOUMETTRE UNE CANDIDATURE.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Adresse courriel : _____

Le proposeur est membre du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec.

Oui

Non, ci-joint la demande d'adhésion comme membre individuel (25\$)

Si plus d'espace est nécessaire, insérez ici les pages additionnelles.

Photographie du candidat

Par souci d'uniformité des photos devant être suspendues aux murs du Temple de la renommée, la corporation désignera le photographe des candidats.

Dans le cas d'un candidat décédé, la photo obtenue auprès de la famille sera traitée par ce même photographe.



Temple
de la renommée
de l'agriculture
du QUÉBEC

Section 5

Corporation du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec

Cotisation 25\$

Nom du requérant : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Occupation : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Date : _____

